

Résultats 2020:**Le Groupe P&V envisage l'avenir avec confiance**

Bruxelles, le 2 juin 2021 – Le Groupe d'assurances coopératif P&V annonce des chiffres solides pour 2020, bien qu'impactés par la constitution de provisions pour l'assureur-vie Private Insurer, acquis en 2020.

L'année 2020 se caractérise par une **croissance solide des activités Non-Vie** (+6,7% par rapport à 2019). Plus de **13 000 nouveaux clients** ont fait confiance au Groupe P&V, ce qui représente une croissance tant dans le segment des particuliers que dans celui des entreprises. Une légère baisse (-1,7%) des activités en assurance-vie est due à l'impact de la crise sanitaire. Dans l'ensemble, **l'encaissement a augmenté de 2 %** pour atteindre 1,65 milliard d'euros.

Le **résultat net total** est de 20,6 millions d'euros. Malgré le bon résultat technique, il s'agit d'une diminution par rapport à 2019. Ceci s'explique notamment par des frais supplémentaires et la création de provisions supplémentaires suite aux irrégularités détectées chez l'assureur-vie de la branche 23 Private Insurer, acquis en 2020. Ces provisions ont été constituées pour garantir la solvabilité de Private Insurer ainsi que ses engagements envers les tiers. Elle a été entièrement imputée sur l'exercice 2020. L'impact négatif total sur les résultats consolidés s'élève à 52 millions d'euros. Le Groupe P&V **déclare assumer sa responsabilité pour remédier aux irrégularités chez Private Insurer** et prendre les mesures nécessaires pour préserver ses intérêts d'actionnaire.

Les **fonds propres sont restés stables** à 2,2 milliards d'euros.

Au 31 décembre 2020, le ratio de Solvabilité II est de 159%. A la fin du premier trimestre 2021, ce ratio est remonté à 173 % (chiffres non-audités).

Normes IFRS – en milliers EUR *	2020	2019
Fonds propres	2.233.484	2.284.263
Actifs	23.155.231	21.237.163
Primes brutes	1.646.473	1.614.160
Résultat de l'année comptable	20.590	63.366

*Chiffres Groupe P&V

Le Groupe P&V, présent pour ses clients et ses collaborateurs pendant la crise sanitaire.

Quand la crise du coronavirus a éclaté au printemps 2020, le Groupe P&V a **gratuitement étendu un certain nombre de couvertures** pour aider ses clients, les ménages comme les entreprises, à traverser la crise, et ceci en plus des mesures convenues par le secteur. Pour le secteur horeca par exemple, les garanties responsabilité civile et accidents de travail ont été étendues à la mise en place de services take-away, et à la livraison de produits alimentaires à domicile.

La **responsabilité civile des bénévoles est couverte** pour les maisons de repos, les établissements d'enseignement et les crèches. Dans le cadre du télétravail obligatoire, les clients qui ont une assurance familiale auprès du groupe peuvent **bénéficier gratuitement d'une couverture accidents vie privée**.

Cette dynamique s'est poursuivie en 2021, entre autres sous forme d'une **couverture d'assurance gratuite pour les centres de vaccination** corona mis en place par les villes et communes clientes du Groupe. L'assurance gratuite couvre la responsabilité civile de la commune et celle des bénévoles actifs dans le centre. Les éventuelles lésions corporelles des bénévoles sont couvertes, ainsi que les dommages au matériel, **y compris les vaccins**.

Une attention particulière a également été accordée au **bien-être des membres du personnel** du Groupe P&V, qui ont dû très rapidement s'adapter à un nouveau mode de vie et de travail. Cette attention ne s'est pas limitée aux membres du personnel. Grâce en partie au Groupe P&V, la **plateforme gratuite d'intervention en ligne "Tout le monde OK"** du professeur Elke Van Hoof, a été lancée peu après l'apparition de la pandémie.

Le Groupe P&V: bien plus que des chiffres

Le Groupe P&V a publié cette semaine son **Rapport Non-Financier**, qui donne un aperçu de ses efforts pour **intégrer les critères de durabilité** dans la politique du personnel, les produits et services, la collaboration avec les clients et partenaires de distribution, et la politique d'investissement. Son **soutien aux initiatives sociétales** est aussi largement couvert dans le rapport. Le projet Linking Youth Up de la Fondation P&V a été l'initiative phare de l'année 2020 dans ce domaine.

Alors que de nombreux jeunes ne disposent pas de matériel digital ou de compétences digitales de base, la crise sanitaire risquait de creuser encore un peu plus les inégalités d'apprentissage. Tant à l'école que dans l'insertion sur le marché du travail. Le Groupe P&V a souhaité apporter une réponse concrète à cette situation d'urgence, en débloquant **un budget d'un million d'euros**. Ce montant a permis à la Fondation P&V d'organiser le projet Linking Youth Up.

Grâce à ce projet, 1 300 jeunes en situation de vulnérabilité ont reçu un nouvel ordinateur portable. Plusieurs organisations de terrain ont ensuite pris le temps d'apprendre à ces jeunes comment travailler sur ordinateur. En parallèle, la Fondation P&V soutient aussi plusieurs initiatives offrant une guidance scolaire aux jeunes en situation de vulnérabilité et les accompagnant dans le processus d'insertion sur le marché du travail. Ce projet a vu le jour en collaboration avec la Fondation Roi Baudouin.

Hilde Vernailen, CEO: « *Depuis sa création en 1907, le Groupe P&V fait la différence en apportant, en tant qu'assureur coopératif 100% belge, une contribution constructive à la société belge. Cette détermination est une constante tout au long de notre histoire. Toutes nos actions sont placées sous le signe de notre engagement pour une société plus solidaire et durable. Et c'est ce qui nous rend uniques.* »

Contact:

Julien Hayen
Relations Presse Groupe P&V
02/250.94.97
julien.hayen@pvgroup.be

À propos du Groupe P&V

*Le **Groupe P&V** est un groupe coopératif d'assurances belge, qui propose des solutions d'assurances aux particuliers, aux indépendants, aux entreprises et aux institutions.
Le groupe P&V distribue ses produits et services par l'intermédiaire de courtiers d'assurance indépendants sous la marque **Vivium** et par le biais d'un réseau d'agents exclusifs sous la marque **P&V**. Les solutions proposées par les courtiers et agents en matière de protection juridique sont développées sous le label de qualité indépendant **Arces**.*

www.pv.be / www.vivium.be / www.arces.be